



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 30 janvier 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 24 janvier 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline RENAUD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Elizabeth REVEL

Membres absents :

Monsieur Franck LEHENOFF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Monsieur Olivier MULLER pouvoir à Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Philippe THIRION pouvoir à Monsieur François DESEILLE

OBJET : PATRIMOINE**27-29-31 rue Marceau - Bail emphytéotique avec l'Association du Renouveau - Avenant n°2**

L'Association du Renouveau, dont l'objet est l'accompagnement, le soin et l'insertion sociale des personnes subissant toutes formes d'addiction sur le site du Foyer du Renouveau, occupe des locaux communaux depuis 1972 situés rue Marceau. Le site accueille notamment un Centre de Soins de Suites et de Réadaptation (SSR) ainsi qu'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Aujourd'hui, elle assure ses activités dans l'ensemble immobilier sis 27-29-31 rue Marceau cadastré section BM n°283, 284, 612 et 623 d'une contenance cadastrale totale de 4 247 m² dans le cadre d'un bail emphytéotique et de son avenant conclus avec la Ville les 15 mai 2014 et 1er juillet 2015, pour une durée de 18 ans, moyennant un loyer annuel symbolique de 5 €.

Dans le cadre du développement de ses activités, l'association envisage la construction d'un bâtiment d'environ 300 m² avec la création de quinze lits d'accueil médicalisés et la restructuration d'environ 700 m² des bâtiments existants, pour un montant prévisionnel de 2 millions d'euros hors taxe. Elle prévoit de déposer une demande de permis de construire au cours du 1er semestre 2023.

En considération de l'intérêt général et social des missions exercées et du projet de développement qui mobilise des investissements conséquents, il est proposé la prolongation du bail, par avenant n°2, pour une durée de 40 ans à compter de la date de la délibération du conseil municipal, sans modification du loyer annuel symbolique de 5 €, conforme à l'évaluation établie par France Domaine.

A l'issue du bail, la construction et les aménagements réalisés reviendront à la Ville, à titre gratuit suivant les dispositions du bail.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

1 - de prolonger la durée du bail emphytéotique du 15 mai 2014 consenti par la Ville au profit de l'Association du Renouveau, concernant l'ensemble immobilier sis 27-29-31 rue Marceau à Dijon, cadastré section BM n°283, 284, 612 et 623 et de majorer son terme d'une durée de 40 années à compter de la date de la délibération du conseil municipal, sans modification du loyer annuel symbolique de 5 €, les autres dispositions du bail et de son avenant du 1er juillet 2015 demeurant inchangées ;

2 - d'approuver le projet d'avenant n°2 au bail emphytéotique à intervenir, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif ainsi que tout acte à intervenir pour l'application de cette décision et autoriser Monsieur le Comptable des Finances Publiques à percevoir le produit du bail.

SCRUTIN POUR : 58

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 7 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN